

Parc national des Pyrénées

Stratégie scientifique

Conseil scientifique du 24 juin 2015

Ensemble, construisons un projet de territoire

Eléments de contexte

- Le séminaire du mois de septembre avait permis de préciser les grandes orientations de la stratégie scientifique,
- Validation de ces orientations au CS de décembre avec possibilité de faire dernière remarques par CS avant fin janvier 2015
- Réalisation d'une première esquisse de rédaction du document début avril.
- Discussion en groupe de travail interne; envoi fin mai au groupe de travail élargi
- Séminaire de travail le 2 juin et bureau du 5 juin pour partage et validation des compléments ou modifications à apporter

Objectifs de la séance

- discussion sur les réactions concernant le document
- partage et validation des compléments ou modifications à apporter
- Validation du document

Organisation du travail

- Passage en revue des réactions et propositions de modification ou compléments :
 - très rapidement sur les parties « Cadre; Historique et bilan »
 - attentivement sur les parties « Priorités et objectifs de la stratégie; Leviers d'action »
 - rapidement sur les annexes

Organisation du document

- Pourquoi une stratégie scientifique ?
- Quelques éléments sur l'historique et le bilan de l'activité scientifique
- Priorités et objectifs de la stratégie
 - Les grandes thématiques de la connaissance
 - La nécessité de priorités à différents niveaux
 - Les orientations de la stratégie
- Leviers d'actions
 - Communiquer et valoriser les connaissances acquises
 - Optimiser les moyens et les méthodes de l'établissement
- Annexes
 - Liste de travaux d'étude et de recherche soutenus par le parc national depuis 10 ans
 - Liste des protocoles d'inventaire et de suivi en cours
 - Tableau de pilotage et d'évaluation de la stratégie scientifique du PNP
 - Résumé de la stratégie inter-parcs

Pourquoi une stratégie

- Territoire d'une exceptionnelle richesse. Besoin de le connaître pour le préserver
- ZC du parc constitue un espace de protection et de référence scientifique
- Charte du PNP
 - Obj 1 : cœur espace à forte naturalité à vocation de référence pour la connaissance et la conservation à long terme
 - Orientation 32: mettre en œuvre un observatoire des patrimoines et du territoire et améliorer le partage et la diffusion de la connaissance
- Objectif de rationalisation, amélioration de la cohérence, et de lisibilité de l'action scientifique
- Nécessité de redéfinir les priorités pour une optimisation de la qualité du travail et mieux répondre à l'évolution des besoins de connaissance (charte, nouveaux sujets d'actualité) de la science et des moyens
- La stratégie identifie les grands axes thématiques de travail, définit les priorités au sein des grands axes et précise le cadre méthodologique et la mise en œuvre

Cadre de la stratégie scientifique

■ Contexte international et national

- Évolution de la protection des espèces puis des habitats à une prise en compte intégrée de la préservation de la nature
- Loi protection de la nature 1976, directive habitat, le Grenelle de l'environnement (TVB, écosystème, biodiversité ordinaire et PNA)

■ Contexte régional

- Grenelle II établi la responsabilité à l'échelle régionale (SRCE, région chef de file sur la biodiversité)

■ Contexte PNP

- Charte et enjeux locaux

■ Contexte liés au réseau des parcs nationaux

- Élaboration d'une stratégie au sein du réseau
- Création de l'AFB



Quelques éléments sur l'historique et le bilan de l'activité scientifique

- Une intégration progressive des activités de connaissance
- Un champ d'investigation toujours plus étendu
- Un travail toujours plus partagé et partenarial
- Modalités de gestion des données : de l'intégration à la valorisation
- Bilan critique des actions de connaissance
- Conséquences de la loi du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux



Priorités et objectifs de la stratégie.

Le bilan permet de dégager les axes de travail :

- Améliorer la vision de l'état des lieux de l'activité scientifique sur le territoire
- hiérarchiser les priorités d'actions actuelles sur la connaissance des patrimoines naturel et culturel de manière à dégager des marges de manœuvre nécessaires à des rééquilibrages ou au renforcement de thématiques nouvelles,
- intégrer la dimension d'interdépendance et de solidarités entre les zones cœur et d'adhésion (réseaux écologiques...)
- définir les thématiques nouvelles (changement climatique, prospective...) sur lesquels il faut porter l'effort,
- développer une approche plus intégratrice de la biodiversité et de la fonctionnalité des écosystèmes
- participer à l'évaluation de l'état de la biodiversité, pour mieux anticiper les évolutions et les leviers d'action



Priorités et objectifs de la stratégie. Les grandes thématiques de la connaissance

- Trois thématiques structurent la connaissance + interactions
 - Patrimoine naturel,
 - activités humaines
 - changements globaux
- La nécessité de priorités à différents niveaux

— stratégie scientifique, grandes orientations

— plan d'action quadriennaux, volet opérationnel

Priorités et objectifs de la stratégie. Les orientations de la stratégie

■ Connaître les patrimoines et proposer promouvoir une gestion conservatoire

- Mieux connaître voire restaurer la biodiversité,

- espèces, priorité dans les types suivants

- espèces emblématiques rares ou menacées (responsabilité du PNP)

- espèces à enjeux social ou à forte interaction avec les activités humaines

- espèces exotiques envahissantes

- espèces de la biodiversité ordinaire

- cosystèmes, approche intégratrice

- pelouses et landes

- bocages et prairies

- écosystèmes humides et aquatiques

- forêts

Priorités et objectifs de la stratégie. Les orientations de la stratégie

■ Connaître les patrimoines et proposer promouvoir une gestion conservatoire

- Mieux connaître et transmettre la patrimoine culturel, matériel et immatériel,

— patrimoine matériel et immatériel, priorités sur les composantes pastorales,

— histoire de l'occupation humaine, homogénéisation des recherches

— patrimoine architectural (granges, chemins, outils/activité pastorale)

— patrimoine linguistique (lieux, etc...)

— perception du territoire et de son patrimoine par les habitants

■ Connaître et faire prendre en compte les réseaux écologiques

- Identifier les réseaux (vert bleu et sombre)

— une échelle plus fine pour prise en compte dans les documents de planification

— prise en compte de la pollution lumineuse (enjeux RICE et habitats sombres)

○ Connaître les écosystèmes et les habitats remarquables et leur biodiversité

Priorités et objectifs de la stratégie. Les orientations de la stratégie

■ Connaitre et évaluer les services écosystémiques

- Services moins connus
- Priorité sur identification et quantification des services rendus par rapaces nécrophages, ressources naturelles, paysage (problématiques externalisées)

■ Approfondir la compréhension des interactions entre les activités humaines et la nature

- Conformément à la charte les priorités sont fixées sur

— Interaction activité pastorale en estive et sensibilité des milieux

— Interaction faune sauvage/activité pastorale (bétail domestique et dommage sur prairies)

— Urvol/rapaces

— Sports et loisirs de nature/galliformes

— Piscicultures/pisciculture/qualité biologique des milieux aquatiques

Priorités et objectifs de la stratégie. Les orientations de la stratégie

■ Développer la prospective sur les évolutions du territoire face aux changements globaux

• Suivre et anticiper l'évolution des patrimoines

NP apporte un appui à un certain nombre de suivi/changements globaux +PCET, nécessité d'articuler avec autres outils existants à des échelles plus larges

assembler les données et installer des stations pour mieux suivre les évolutions en altitude

s'intéresser au devenir des réseaux écologiques pour anticiper le comportement des espèces (mobilisation recherche)

• Suivre et anticiper les évolutions des activités

compréhension du territoire passe par le suivi des activités humaines

nécessité de suivre certaines activités exerçant une influence. Appui sur données produites par les partenaires (INSEE, RGA, etc..)

• Développer les prospective qualitatives avec les acteurs du territoire

valuer à moyen et long terme les changements d'occupation des sols, du changement climatique sur la biodiversité et les paysages, la gestion des ressources et la vie socio-économiques (mobilisation recherche).

Leviers d'action.

Pour y parvenir, des enjeux de méthode et de moyens apparaissent prégnants :

- adapter les modalités de travail entre la zone cœur et la zone d'adhésion
- poursuivre l'amélioration de la robustesse des protocoles scientifiques en intégrant les récentes avancées de la bio-statistique,
- poursuivre l'effort de la gestion des données et de l'intégration des données historiques dans les bases ; développer la capitalisation, la valorisation et la diffusion de la connaissance,
- développer les partenariats techniques et financiers pour maintenir un effort soutenu de renforcement de la connaissance des patrimoines naturel, culturel et paysager
- valoriser l'activité scientifique du parc auprès des différentes cibles
- améliorer l'affichage de l'établissement dans l'activité scientifique à laquelle il participe



Leviers d'action. Communiquer et valoriser les connaissances acquises

■ Communiquer sur les résultats de la connaissance

- Restituer et valoriser la connaissance

- prise en compte de la valorisation dès le démarrage d'un projet scientifique

- restitution plus systématique des résultats

- inventaire bibliographique des études et publications en vue d'affiner le diagnostic et capitaliser la connaissance accumulée

- Elaborer un plan de communication selon les publics

- interne, pour favoriser le fonctionnement du Parc national et l'appropriation

- externe, adaptation de la communication en fonction des cibles



Leviers d'action. Optimiser les moyens et les méthodes de l'établissement

- Mettre en place un outil d'organisation de la donnée, pour le suivi l'évaluation et l'aide à la décision : l'observatoire des patrimoines et du territoire
 - Charte affiche volonté
 - é diffuser la connaissance, d'informer et éduquer pour mieux préserver,
 - é mettre en place un observatoire des patrimoines et du territoire (outil de connaissance, de partage et d'aide à la décision).
 - écessité de définir au préalable les questions auxquelles on souhaite répondre, les objectifs et les priorités
 - é préciser les données nécessaires, définir les indicateurs et organiser l'ensemble de la chaine de traitement de l'information.
- Améliorer la robustesse des protocoles et la qualité des données
 - Poursuivre l'optimisation des protocoles en intégrant approche pluridisciplinaire (thématicien, géomaticien, biostatisticien) et avancées de la bio-statistique

Leviers d'action. Optimiser les moyens et les méthodes de l'établissement

- Développer le partenariat avec la recherche sur le territoire
 - Encourager ou susciter des travaux de recherche liés aux enjeux du territoire
 - Accueillir des équipes de recherche et mettre à disposition les données
 - Diffuser la connaissance
 - Développer la représentation de l'établissement et assurer relations suivies
 - Priorités
 - Connaissance de l'état de la biodiversité
 - Connaissance de la dynamique et du fonctionnement des écosystèmes et populations
 - Compréhension des phénomènes complexes des interactions homme patrimoine et changement globaux
- Etablir des partenariats forts avec l'Etat, les collectivités locales, le monde associatif et les citoyens
 - Pour maintenir une politique ambitieuse les partenariats doivent être renforcés, l'Etat/collectivités territoriales, associations, les réseaux de espaces naturels et les

Leviers d'action. Optimiser les moyens et les méthodes de l'établissement

■ Mobiliser les moyens financiers

- Il existe de nombreux outils financiers mobilisables, Etat, Europe, fondation et mécénat

■ Améliorer la gouvernance

- La gouvernance interne

— en collaboration avec le bureau du CS, le service développement, le service communication et la direction, le service scientifique assurera le pilotage et la coordination de la stratégie

- La mise en œuvre

— dem, le service scientifique assurera le pilotage de la mise en œuvre en lien avec direction et le bureau du CS

— valuation s'appuiera sur indicateurs

— estitution annuelle devant CS

— era déclinée par un plan d'action quadriennal validé par CS et CA

Annexes

- Liste de travaux de recherche soutenus par le parc national depuis 10 ans
- Liste des protocoles d'inventaire et de suivi en cours
- Tableau de pilotage et d'évaluation de la stratégie scientifique
- Résumé de la stratégie inter-parcs

Suites proposées pour la stratégie scientifique

- Présentation en CS du 24 juin; intégration des remarques formulées
- Présentation au CA du 7 juillet
- Information du CESC

Vers un plan d'actions quadriennal

- Déclinaison précise et opérationnelle de la stratégie dans un plan d'actions
- Enjeu de concomitance avec le prochain plan d'actions quadriennal de la charte (2017-2020)
- Elaboration du programme d'actions à 4 ans d'ici fin 2016, en lien avec l'évaluation patrimoniale en cours de mise à jour
- Travail sur ce plan d'actions avec le bureau du CS
- Validation du programme d'actions en séance plénière du CS
- Validation du programme d'actions en CESC
- Validation du programme d'actions en CA
- Mise en œuvre et suivi de 2017 à 2020